

**DEVENEZ ACTIONNAIRE
AU NOMINATIF
ET BÉNÉFICIEZ
DE LA PRIME DE FIDÉLITÉ**

+ 10 %

QU'EST-CE QUE LE NOMINATIF ?

Les actions au nominatif sont inscrites à **votre nom propre**, ce qui vous permet de recevoir directement les informations de L'Oréal.

VOTRE FIDÉLITÉ EST RÉCOMPENSÉE

Si vous inscrivez vos actions au nominatif, L'Oréal vous offre **+ 10 %** sur le montant de votre dividende⁽¹⁾.

Avant fin 2017 Vous inscrivez vos actions au nominatif.

2018 / 2019 Vous conservez vos actions au nominatif pendant deux années civiles pleines.

À partir de 2020 Au titre de l'exercice 2019, vous percevez pour la 1^{re} fois la prime de fidélité de 10 % pour vos actions détenues continûment au nominatif depuis 2017.

Vous bénéficiez de la prime de fidélité de 10 % les années suivantes si vous conservez vos actions au nominatif.

CHOISIR ENTRE LE NOMINATIF ADMINISTRÉ ET LE NOMINATIF PUR



PEA ET NOMINATIF ADMINISTRÉ

Si vous détenez vos actions L'Oréal dans le cadre d'un plan d'épargne en actions (PEA) et souhaitez bénéficier des avantages du nominatif, en particulier la prime de fidélité, tout en conservant les avantages notamment fiscaux du PEA, inscrivez vos actions au nominatif administré.



AVANTAGES DU NOMINATIF PUR

Si vous souhaitez bénéficier, en plus, de la gratuité des frais de gestion et de tenue de compte, ainsi que des tarifs préférentiels de taux de courtage et de commission de banque, inscrivez vos actions au nominatif pur, mais cela peut se faire uniquement hors PEA.

INSCRIRE OU TRANSFÉRER VOS ACTIONS AU NOMINATIF



ÉVÈNEMENTS EXCLUSIFS

Lors de l'inscription ou du transfert de vos actions au nominatif, n'oubliez pas de renseigner votre adresse email pour pouvoir participer aux évènements qui vous sont réservés !



FISCALITÉ

L'inscription de vos actions au nominatif n'a aucune incidence fiscale. La fiscalité des actions au nominatif est la même que celle des titres au porteur.

POUR TOUTE QUESTION, CONTACTEZ- NOUS !



UNE RUBRIQUE PRIME DE FIDÉLITÉ ET NOMINATIF VOUS EST DÉDIÉE
www.loreal-nominatif.fr

VOUS Y RETROUVEREZ TOUTES LES INFORMATIONS AINSI QUE LES FORMULAIRES D'INSCRIPTION, DE TRANSFERT ET D'OUVERTURE DE COMPTE.

NOUS METTONS À VOTRE DISPOSITION UN ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE AU NUMÉRO VERT
0 800 66 66 66 appel gratuit depuis un poste fixe en France ;
+33 1 40 14 80 50 depuis l'étranger



VOS QUESTIONS SUR LE NOMINATIF

“Si je les inscris au nominatif, puis-je vendre aussi facilement mes actions ?”

Oui, vos actions au nominatif sont disponibles à tout moment, comme les titres au porteur. Vous conservez une liberté totale de gestion de vos actions.

“Quel est le délai d'inscription ou de transfert de mes actions au nominatif ?”

Les délais sont variables selon les établissements financiers. N'oubliez pas que pour bénéficier de la prime de fidélité dès 2020, l'inscription au nominatif administré ou le transfert au nominatif pur de vos actions doit être effectif au plus tard le 31 décembre 2017 ! Pour cela, nous vous conseillons de transmettre votre ordre d'inscription au plus tard le 8 décembre 2017.

“Comment puis-je obtenir le remboursement des frais de transfert de mes actions L'Oréal au nominatif pur ?”

Certains intermédiaires financiers prélèvent des frais pour le transfert d'actions vers le nominatif pur, nous vous invitons à vous renseigner auprès de votre banque. Nous vous rappelons que L'Oréal rembourse vos éventuels frais de transfert à hauteur de 50 €. Il vous suffit de transmettre votre demande de remboursement accompagnée d'un justificatif de vos frais de transfert et d'un Relevé d'Identité Bancaire à l'adresse suivante :

BNP Paribas Securities Services
C.T.S. Émetteurs
Service Mouvements Titres
Grands Moulins de Pantin
9 rue du Débarcadère
93761 PANTIN CEDEX – France

COMMENT CHOISIR LE MODE DE DÉTENTION DE VOS ACTIONS ?

Identifiez ci-dessous les avantages qui vous intéressent le plus !

	NOMINATIF PUR	NOMINATIF ADMINISTRÉ	PORTEUR
DÉPÔT DE VOS TITRES	BNP Paribas Securities Services Grands Moulins de Pantin Relations Actionnaires L'Oréal 9 rue du Débarcadère 93761 PANTIN	Auprès de votre établissement financier	
GESTION DE VOS TITRES	Site internet sécurisé de BNP Paribas Securities Services : www.planetshares.bnpparibas.com ou numéro vert 0 800 66 66 66	Auprès de votre établissement financier	
FRAIS DE GESTION ET DE TENUE DE COMPTE	Gratuits	Selon les tarifs de votre établissement financier	
ORDRE DE BOURSE	En ligne sur le site www.planetshares.bnpparibas.com ou à adresser à BNP Paribas Securities Services	À adresser à votre établissement financier	
TAUX DE COURTAGE ET COMMISSION DE BANQUE	Tarifs préférentiels : - Taux de courtage de 0,15 % HT avec un minimum de 6,10 € HT - Commission de banque de 7,62 € HT	Selon les tarifs de votre établissement financier	
DÉCLARATION FISCALE ANNUELLE	Un imprimé fiscal unique (IFU) regroupant les opérations concernant le seul titre L'Oréal vous est adressé par BNP Paribas Securities Services	Un imprimé fiscal unique (IFU) regroupant toutes les opérations de votre compte-titres vous est adressé par votre établissement financier	
DROIT À LA PRIME DE FIDÉLITÉ DE + 10 %	Oui , pour les actions détenues au nominatif continûment depuis 2 années civiles pleines et jusqu'à la date de mise en paiement du dividende		Non
CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Envoi automatique du dossier de convocation en version papier ou électronique		Envoi du dossier de convocation par votre établissement financier sur demande
L'ORÉAL ET VOUS	- Envoi automatique de la Lettre aux Actionnaires - Invitations aux réunions d'actionnaires de votre région - Participation aux événements réservés aux actionnaires au nominatif (ex : visites d'usines)⁽¹⁾		Envoi des invitations et informations sur demande

(1) Sur inscription préalable et dans la limite des places disponibles.

COMMENT INSCRIRE OU TRANSFÉRER VOS ACTIONS AU NOMINATIF ?

Quelle que soit votre situation actuelle, l'inscription ou le transfert s'effectue en 2 étapes !

	ÉTAPE 1	ÉTAPE 2							
<p><i>Vous êtes actionnaire de L'Oréal au porteur et vous souhaitez inscrire vos actions au nominatif administré...</i></p>	<p>Vous adressez à votre établissement financier une demande d'inscription de titres au nominatif administré⁽¹⁾.</p> <p>Formulaire disponible sur www.loreal-finance.com dans l'Espace des Actionnaires, rubrique Prime de Fidélité et Nominatif.</p>	<p>Votre établissement financier transmettra votre inscription à BNP Paribas Securities Services et continuera de gérer votre compte-titres.</p>	<p>Les frais de garde de vos actions au nominatif administré sont susceptibles d'être majorés.</p>						
<p><i>Vous êtes actionnaire de L'Oréal au porteur ou au nominatif administré et vous souhaitez transférer vos actions au nominatif pur...</i></p>	<p>Vous adressez à votre établissement financier une demande de transfert de titres au nominatif pur.</p> <p>Formulaire disponible sur www.loreal-finance.com dans l'Espace des Actionnaires, rubrique Prime de Fidélité et Nominatif.</p>	<p>Votre établissement financier transférera vos titres à BNP Paribas Securities Services qui deviendra alors votre interlocuteur unique.</p>	<p>Les éventuels frais de transfert de vos actions au nominatif pur sont pris en charge par L'Oréal, dans la limite de 50 € et sur présentation d'un justificatif.</p>						
<p><i>Vous n'êtes pas encore actionnaire de L'Oréal et vous souhaitez acquérir des actions au nominatif pur...</i></p>	<p>Vous adressez à BNP Paribas Securities Services une convention d'ouverture de compte et de prestations boursières (COCPB).</p> <p>Formulaire disponible sur www.loreal-finance.com dans l'Espace des Actionnaires, rubrique Prime de Fidélité et Nominatif.</p> <p>À envoyer à : BNP Paribas Securities Services C.T.S. Émetteurs - Service Mouvements Titres Grands Moulins de Pantin - 9 rue du Débarcadère 93761 PANTIN CEDEX</p> <p>Vous pouvez également en faire la demande au numéro vert : 0 800 66 66 66</p>	<p>BNP Paribas Securities Services sera votre interlocuteur unique.</p>	<p>CODE DE TRANSACTION</p> <p>FR0000120321</p> <p>L'action L'Oréal est cotée et échangée sous le code ISIN FR0000120321.</p> <p>Les actions L'Oréal, qui ont été inscrites au nominatif pendant l'année en cours, sont identifiées par ce code et elles bénéficieront de la prime de fidélité après 2 années civiles pleines.</p> <p>CODE PRIME</p> <table border="1"> <tr> <td>FR0011149590</td> <td>FR0013053097</td> <td>FR0013217056</td> </tr> <tr> <td>Les actions L'Oréal qui ont été inscrites au nominatif avant le 31 décembre 2014 et qui bénéficient déjà de la prime de fidélité sont identifiées par ce code.</td> <td>Les actions L'Oréal qui ont été inscrites au nominatif en 2015 et qui bénéficieront de la prime de fidélité en 2018 sont identifiées par ce code.</td> <td>Les actions L'Oréal qui ont été inscrites au nominatif en 2016 et qui bénéficieront de la prime de fidélité en 2019 sont identifiées par ce code.</td> </tr> </table>	FR0011149590	FR0013053097	FR0013217056	Les actions L'Oréal qui ont été inscrites au nominatif avant le 31 décembre 2014 et qui bénéficient déjà de la prime de fidélité sont identifiées par ce code.	Les actions L'Oréal qui ont été inscrites au nominatif en 2015 et qui bénéficieront de la prime de fidélité en 2018 sont identifiées par ce code.	Les actions L'Oréal qui ont été inscrites au nominatif en 2016 et qui bénéficieront de la prime de fidélité en 2019 sont identifiées par ce code.
FR0011149590	FR0013053097	FR0013217056							
Les actions L'Oréal qui ont été inscrites au nominatif avant le 31 décembre 2014 et qui bénéficient déjà de la prime de fidélité sont identifiées par ce code.	Les actions L'Oréal qui ont été inscrites au nominatif en 2015 et qui bénéficieront de la prime de fidélité en 2018 sont identifiées par ce code.	Les actions L'Oréal qui ont été inscrites au nominatif en 2016 et qui bénéficieront de la prime de fidélité en 2019 sont identifiées par ce code.							



COMMENT SUIVRE VOS ACTIONS AU NOMINATIF ?

La mise en place du dividende majoré a nécessité la création de codes ISIN spécifiques. Ces derniers permettent, chaque année, de savoir si les actions concernées donnent droit à un dividende ordinaire ou à un dividende majoré.

Seul le code **FR0000120321** est un code de transaction. Si vous souhaitez céder des actions inscrites sous les codes primes FR0011149590, FR0013053097, FR0013217056 votre établissement financier se chargera de modifier ce code afin d'exécuter votre ordre.

(1) Cette démarche doit être renouvelée lors de l'achat de nouveaux titres.

Devenez
**actionnaire
au nominatif**
et bénéficiez
de la prime de fidélité

+10%

Un dividende majoré :
3,63 €⁽¹⁾
au lieu de 3,30 €⁽²⁾

(1) Pour les actionnaires continûment inscrits au nominatif depuis deux ans au minimum, dans la limite de 0,5 % du capital pour un même actionnaire. (2) Dividende voté à l'Assemblée Générale du 20 avril 2017.

Édité par la Direction de la Communication Financière de L'Oréal - www.loreal-finance.com. Crédits photos : Urban Decay, Thomas Gogny (p. 1), Alain Buu (p. 12), Okeo/Imagehub88/Thinkstock, Kevin Dutton/GO Premium/GraphicObsession, Leonello Calveti/Science Photo Library/Photononstop (p. 4 et 4^e de couverture), X.

Conception et réalisation : *Birdie Blue*